

Lausanne, le 22 juillet 1882

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **20 (1882)**

Heft 29

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187064>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

un an 4 fr. 50
SUISSE six mois. . . 2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :

La ligne ou son espace, 15 c.
—
Pour l'étranger, 20 cent.

Lausanne, le 22 juillet 1882.

Dans ce moment où le siège d'Alexandrie fait le sujet de toutes les conversations, et où l'on est encore sous l'impression des formidables effets de l'artillerie de marine anglaise, nous avons pensé que les détails qu'on va lire, sur l'origine de la poudre et des engins de guerre, pourraient intéresser nos lecteurs, non-seulement par les faits historiques qu'ils renferment, mais surtout par la manière dont ils nous sont racontés. Nous les empruntons à un ouvrage très ancien et très rare, qui vient d'être offert par M. E. Tissot, capitaine d'artillerie, à la bibliothèque de la Société des officiers d'état-major du génie et d'artillerie.

Le titre de ce livre, qui date de 1628, est assez bizarre pour être reproduit. Le voici :

Artillerie ou vraye instruction de l'artillerie et de ses appartenances, contenant une déclaration de tout ce qui est de l'office du Général d'icelle, tant en un siège qu'en un lieu assiégé. Item des batteries, contre batteries, ponts, mines et galeries, et de toutes sortes de machines requises au train.

Avec un enseignement de préparer toutes sortes de feux artificiels, tant pour resjouyr les amis que pour molester et endommager et par eau et par terre les ennemis.

Le tout recueilli de l'expérience, és guerres du Pays-bas, et publié en langue Espagnolle, par DIÉGO UFANO, Capitaine de l'Artillerie au Chasteau d'Anvers. Et de nouveau traduit en langue Française et orné de gravures.

Rouen, chez Jean Berthelin.

M. DC. XXVIII.

Voici maintenant comment l'auteur s'exprime au sujet de l'invention de la poudre et des canons :

«..... Or cette diabolique invention de la poudre de canon fut produite d'un moine de la nation Germanique, grand Philosophe et Alchymiste, duquel le nom de par sa desaventure demeure caché. D'autres sont de diverse opinion, disans que cette invention a été d'ancienneté au grand Royaume de Chine, suivant une relation du Révérend Père Andrieux d'Aquine, Provincial de l'Ordre S. Augustin és Iles Philippines, racontant les merveilles et choses notables du dit Royaume. En icelle il dit qu'en l'an de nostre Seigneur 85 cette invention eut son commencement en ces quartiers, et qu'en aucunes provinces du dit Royaume on trouvait encore quelques pièces d'artillerie fort anciennes, tant de fer que de cuivre, avec mémoire de l'année de leur fonte et engravure du nom, des armes et blason du Roy Vitey, qui en fut l'inventeur et le premier qui en

usa contre les Tartares au Royaume de Pegu, en la conquête des Indes Orientales... Et s'accorde fort bien avec une lettre du Capitaine Artrede au Roy nostre Sire, disans qu'en tous ces quartiers on use des mêmes armes et de l'artillerie comme par deçà ; que les fontes modernes sont de meilleure façon et estoffe que par deçà ; qu'en chasque ville il y a arsenal, auquel on prépare la poudre et fond l'artillerie.

Il dit aussi que tout ce Royaume est environné d'une grande muraille de 500 lieues, du côté des Tartares qui lui faisaient fort cruelle guerre. Aussitôt qu'elle fust achevée de bastir, le Roy Tesinson commanda à tous ses Vicerois, en toutes ses provinces, que sur peine de la vie et confiscation des biens, personne ne fut si hardi sous prétexte quelconque de la passer ou permettre que elle fut passée des circonvoisins du dehors pour entrer au Royaume. Lequel commandement étant encor le jourd'hui gardé en toute rigueur, il semble que ce soit la cause que jusqu'à ce temps, on n'a vu ny ouy la moindre trace ou mémoire d'artillerie...

Estant chose certaine que aucune autre nation n'en a rien sceu jusques à l'année 1330, en laquelle comme dit est, un moine curieux de rechercher les effets de nature par le moyen de l'alchimie, l'a trouvée. Sans penser aux canons et poudre, ayant en son mortier une mixtion de soulfre et salpêtre pour en user en quelque sien dessein, il y tomba par adventure une étincelle de feu qui alluma et emporta avec grand effort toute la matière, ce qui luy causa grande admiration, l'esveillant à en rechercher la raison, laquelle il trouva naturelle et procedante de la chaude et seiche qualité du soulfre, et de la froide humidité du salpêtre. Et y ajoutant quelque peu de charbon naturel sec et chaud, propre pour recevoir le feu, il a produit cette invention malheureuse et si dommageable aux hommes. Et tient-on pour assuré que le mesme moine ayt aussi trouvé le canon ou artillerie. Car voyant cet effect du feu si vehement qui ne peut aucunement estre enfermé, et se trouvant pris, se délivre avec grande violence, il en fit l'espreuve en un petit tuyau, auquel il enferma quelque peu de sa poudre, la bouchant jusques à un petit pertuis qu'il laissa pour lui donner le feu ; il en esprouva la force et l'effect, lequel puis après il communiqua à d'autres. L'historien Ligurce escrit en ses annales de Genes qu'en 1366 les Vénitiens ayans assiégé une ville que les Gennois leur avaient prise, il y eut en ce dit siège quelques Alemans, qui ayant deux petites pièces d'artillerie de fer, avec provi-

sion de poudre et boulets de plomb, les présentèrent comme chose rare à la dite Seigneurie de Venise, qui voyant le bon effet d'icelles contre les ennemis (qui tout espouvantez de la violence de ces machines incognües et, ne se pouvant reparer contre cette fureur diabolique, laissèrent plusieurs morts sur place) les receut bien gracieusement.

Mais quant à la façon, les premières pièces ont été fort mal faites, composées avec grande peine et non sans danger mises en œuvre. Car ne sachant encore rien de la fonte d'icelles, on prenait quelques grosses lames de fer, lesquelles on agençoit en rond, les ferrant de gros cercles de fer, comme on voit es tonneaux; et cecy on le chargeait d'une poudre grosse et malpropre. C'estoient les canons et l'artillerie de laquelle on usoit en plusieurs endroits de l'Europe, jusques à ce qu'avec le temps on a trouvé le moyen de raffiner la poudre, fondre le fer et le cuivre. Mais celles de fer se gastant facilement et celles de cuivre n'estre trop fermes et assurées, on a trouvé enfin une mixtion de cuivre et d'estain propre pour en faire des pièces durables.

On effé dào bringo.

On coo qu'étai on tot fin por eintà lè z'abro étai z'u lo dzo de la dama, don lo 25 de Mà, eintà on ceresi. Faut vo derè que lè z'autro iadzo cé dzo de la dama étai coumeint onna demeindze, qu'on allàvè ào prédzo; mà du que la religiion s'ein va de per tsi no, on a cein aboli. L'est veré que l'étai 'na petita demeindze iò on allàvè ti de beinda vesità la cathédrala de Lozena, qu'on l'ài dit *Noutra-dama*, et mè rassovigno adé quand ne lài allàvi que l'étai pi qu'à 'na faire de Cossené. Ora est-te pace que tot cé mondo baillivè trào de tracas à cliào de Lozena que l'ont aboli cé dzo; le gapions aviont-te trào de mau à fèrè la police; àò bin lài avai-te trào de càssa tsi lè carbatiers? Diabe lo mot y'ein sé; mà tantià qu'ora, cé dzo qu'est portant onco su l'aremana, est tot coumeint lè z'autro. L'étai tandi cé dzo de la dama assebin qu'on essiyivè la pompa a fù, se le n'avai pas servi du grandteimps, et l'est assebin adon qu'on eintàvè lè z'abro.

Adon cé ceresi que cé certain coo dévessai eintà, ne baillivè què dai crouiès petites cerisès nàirès, bounès po distilá, s'on váo, mà c'étai tant patet po lè couilli; et cé à quoui l'irè lo ceresi lài volliàvè fèrè eintà dai bio graffions, po fèrè de cliào bounès tâtères que sont tant ravigoteintès. Demandà don à cé l'homo que cognessai tant bin son meti de lài fèrè cé ovrado. Lô gâillà sè fà bailli de cé brantevin qu'on bourlè, po mettrè dein n'espèce de cràisu espret, po etsàodá la pedze qu'on met su l'einta, po que le repreigné bin. Lo coo qu'étai soveint assàiti et qu'amàvè cein qu'avai bin dào goût, coumeint lo mame et la dzanna, sè met à fifà tot lo bringo qu'étai dein lo cràisu, que ma fài quand l'est revenu avau lo ceresi. L'étai tot étourlo et trabetsivè.

— Qu'ài vo? se lài fà lo maitrè dào ceresi, quand lo vâi dinsè brelantsi.

— Eh bin ne sé pas, se repond lo lulu, mà quand y'é éta dinsè on part de teimps ein l'air et que revigno avau, su tot coumeint le marins qu'ont été grandteimps ein naviot et que revegniont su lo pliantsi ài vatsès.

— On espèce de mau de mer?

— Oquè dinsè!

— Rosette! se criè aloo lo maitrè à sa fenna, apporta vito la botohie d'édhie de cerisès pò ein bailli 'na gotta à cé ami que n'est pas tant bin, et pi preind ào trabià de tot amont, de la premiere couete, po que cein lài revigné bin lo tieu.

Ora vo laissez à peinsà se lo lulu étai conteint d'ourè cein, kà lo riquiqui à la Rosette vaillessai portant mi què lo bringo.

Genève (Chêne), le 19 juillet 1882.

Monsieur le Rédacteur,

Votre article « Le langage du parapluie » dans votre dernier numéro, m'a rappelé quelques charnants vers de Victor Mabile, qui considérait le parapluie comme un « engin de séduction, »

Je me permets donc de vous les envoyer.

Veillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

MARCEL AUBERT.

Chacun de nous, sur cette terre,
En vers, en prose, en *si bémol*,
Célèbre l'objet qu'il préfère;
Le savant, le paratonnerre,
Et le Chinois le parasol.
Pour soutenir le paradoxe,
L'esprit fort va jusqu'à la boxe;
Les musulmans sont étourdis
Des beautés de leur paradis.
Un notaire est fou du paraphe,
Un écrivain, du paragraphe;
Un frileux ne va qu'en rêvant
A son ami le paravent.
Un architecte, à la plus belle,
Préfèrera la parallèle,
Et l'on verra chez un docteur
La paralysie en faveur.
L'amateur de ballons dispute
La palme pour le parachute,
Et le pêcheur à la ligne est
A cheval sur le parapet.
Moi je soutiens, moi je parie
Que rien ne vaut le parapluie!

De vilains noms qu'on l'apostrophe,
Qu'on l'appelle pépin, riflard,
Le parapluie est philosophe,
Tout ça glisse sur son étoffe;
Il sait qu'il est enfant de l'art....
De l'art d'aimer; les amours mêmes
Font leur carquois de son étui;
Les soupirs et les stratagèmes
Conquièrent moins de cœurs que lui.
En tout pays, un jour d'averse,
A la beauté que l'eau traverse,
Offrez le cœur, offrez la main,
Mieux vaut passer votre chemin;
Êtes-vous jeune, offrez vos charmes;
Êtes-vous vieux, offrez vos larmes;
Votre équipage ou vos beaux yeux,
Votre fortune ou vos cheveux;
Offrez la mort, offrez la vie,
La plus laide ou la plus jolie,
Que vous soyez brun, blond ou roux,
N'en prendra pas plus garde à vous;
Mais vous plairez à la folie
Si vous offrez un parapluie!